



AIMF - Niamey

Programme d'appui à la bonne gouvernance municipale

Ce programme a bénéficié d'un financement de la France et du Canada



Les citoyens ont une image inexacte de l'activité que les services publics municipaux sont en capacité de développer pour assurer leur bien-être. Les mairies apparaissent trop souvent comme de simples annexes administratives des services de l'Etat et les élus locaux sont avant tout jugés sur la propreté des rues.

Malgré la légitimité qu'ils ont acquise à l'issue des élections municipales et les compétences qui leur ont été transférées, les maires continuent d'exercer une activité essentiellement limitée à la délivrance ou la certification de documents que les usagers leur présentent dans le cadre de démarches effectuées à la demande d'autres administrations. Les services techniques sont essentiellement ceux de la voirie.

Or, comme l'y encouragent les processus de décentralisation, le développement municipal doit prendre également en compte l'école, l'économie, la santé.

Pour faire évoluer cette image, pour donner aux maires les moyens de mettre en œuvre de manière efficace leurs politiques locales de développement, il importe au préalable de créer les conditions d'un dialogue avec les acteurs de proximité, représentants des chefferies traditionnelles, de la société civile, de l'entrepreneuriat.

C'est l'objectif principal du programme de bonne gouvernance initié par l'AIMF dans plusieurs pays : le Niger, le Burkina-Faso, le Cameroun, le Congo, la République Centrafricaine, le Togo.

Ce programme est également un élément fort de la stratégie de développement que l'AIMF propose aujourd'hui aux Maires membres de son réseau, à travers la mise en place de guichets uniques et de Maisons des Savoirs au Vietnam, en Moldavie, en République Démocratique du Congo, mais aussi au Burkina-Faso, au Togo et au Niger avec l'appui des associations nationales de villes .

Association Internationale des Maires Francophones

L'AIMF est le réseau des élus locaux francophones. Elle promeut la bonne gouvernance municipale et le renforcement de la démocratie locale.

Par son appui à des projets de développement, elle accompagne les collectivités dans les processus de décentralisation et dans la mise en œuvre des politiques d'aménagement urbain, au service de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Composition du Bureau

Président

Bertrand DELANOË, Maire de Paris

Vice présidents

Abdel Mounem ARISS, Président du Conseil municipal de Beyrouth

Hugues NGOUELONDELE, Député-maire de Brazzaville

Khalifa Ababacar SALL, Maire de Dakar

Gérald TREMBLAY, Maire de Montréal

Secrétaire général

Abbès MOHSEN, Maire de Tunis

Trésorier

Simon COMPAORE, Maire de Ouagadougou

Membres du Bureau

Abidjan, Antsirabé, Bamako, Casablanca, Cotonou, Genève, Libreville, Liège, Luxembourg, Phnom Penh, Victoria, Yaoundé

AIMF

9, rue des Halles - 75001 Paris

Tél. 0033 1 44 88 22 88

Fax 0033 1 40 39 06 62

sp@aimf.asso.fr

www.aimf.asso.fr

LA MISE EN PLACE DE SERVICES INNOVANTS AU SERVICE DES POPULATIONS

Un exercice de démocratie participative

La création de services innovants découle d'une prise de conscience collective de nouvelles attentes sociales. C'est au sein de tables de concertation qui ont rassemblé autour des responsables communaux l'ensemble des acteurs de terrain, qu'une nouvelle approche de la coopération de proximité s'est développée.

Pour être en mesure d'atteindre les objectifs fixés, les animateurs et les modérateurs des tables ont bénéficié d'une formation qualifiante aux techniques de concertation.



A Niamey, de janvier à octobre 2009, près de 200 participants se sont initiés au débat et au plaidoyer publics.

L'ouverture à l'entrepreneuriat

Pour contribuer au développement de leurs territoires, les maires ont un rôle déterminant à jouer pour impulser localement des politiques de développement dynamiques.

Le développement communal ne peut en effet ignorer les réalités économiques et sociales qui affectent la vie quotidienne des populations.

Les tables de concertation offrent l'occasion d'une rencontre inédite entre les représentants du monde économique et ceux des populations les plus défavorisées.



Au sein de la Chambre de commerce de Niamey, les entrepreneurs locaux ont insisté sur la nécessité de créer les conditions locales d'un bassin d'emploi répondant à leurs attentes. Les jeunes des associations de quartiers (les fadas) ont pu ainsi établir un contact direct avec de futurs employeurs.

Les guichets uniques, les Maisons des Savoirs et le dialogue Mairie-Ecole

Les résultats d'enquêtes exhaustives sur les attentes des populations en matière de services municipaux ont fait ressortir les espérances de celles-ci en termes d'information et de participation citoyenne.

Ce programme innovant a été étendu à d'autres villes membres de l'AIMF à travers la mise en place de Maisons des Savoirs et d'un quadrilogue avec l'Etat, la société civile, les bailleurs sur les relations complémentaires entre la Mairie et l'Ecole.



Sur la base d'une identification précise des attentes, l'AIMF et la Ville de Niamey se sont engagées dans un programme innovant, en mettant en place dans chaque commune un guichet unique ayant pour mission de promouvoir la participation des citoyens dans le processus de décision, de créer une visibilité des services des communes, de promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.